

### CUMUL DES TEMPÉRATURES EN DEGRÉS AU 12 MARS 2017

(Cumul à partir du 1er février - Base 0 – 18 °C - Source Météo France)

Plaine (< 500 m)				Combraille et Montagne Bourbonnaise (> 500 m)			
ANNEE	2017	2016	Moyenne 2009-2016	ANNEE	2017	2016	Moyenne 2009-2016
LURCY-LÉVIS (225 m)	303	232	193	500 m alt. (calculé)	277	170	160
MONTLUCON (231 m)	331	246	205	ÉCHASSIERES (650 m)	260	148	148
VICHY-CHARMEIL (249 m)	323	229	190	800 m alt. Mont. Bourb (calculé)	199	98	100
MONTBEUGNY (270 m)	305	217	188	ST NICOLAS DES BIEFS (1022 m)	159	61	78
<i>Gain moyen depuis le 5 mars</i>	<i>71</i>	<i>29</i>	<i>43</i>	<i>Gain moyen depuis le 5 mars</i>	<i>52</i>	<i>11</i>	<i>37</i>

### CONSEILS DE LA SEMAINE : Début de la mise à l'herbe en plaine

Le repère **300° C de la mise à l'herbe vient d'être atteint** en plaine. L'herbe redémarre sa pousse. On observe une croissance moyenne de 20 kg MS/jour (cela équivaut à un chargement de 1,2 EVV/ha). Cependant, le lâcher ne se fera pas de la même façon suivant les exploitations. Cela va dépendre de plusieurs critères : le stock actuel d'herbe sur pied, la précocité de la prairie, le type de pâturage et la portance des prairies. Si les conditions de portance sont bonnes et que l'herbe est suffisante : lâchez !

**Cas du pâturage tournant** : Mettre à l'herbe précocement pour étaler la pousse de l'herbe des différentes parcelles et finir le premier tour avant les 700° C maximum.

Lâcher les animaux sur les parcelles les plus précoces. Si le stock d'herbe sur pied est suffisant, mettre le lot entier, sinon, n'emmenez que la moitié du lot. Le reste sera introduit dans les semaines suivantes. En attendant que la pousse soit plus importante, le déprimage de quelques parcelles de fauche peut être prévu.

**Pour les autres types de pâturage** : Lâcher les animaux lorsque la hauteur d'herbe est à 8-10 cm. Attention, il ne faut pas attendre que l'herbe soit trop haute non plus sinon les animaux seront dépassés quand la pousse sera plus forte et l'herbe sera gaspillée. Si l'herbe est insuffisante mais que vous souhaitez sortir les animaux, commencez par déprimer les parcelles de foin. Cela permet aux pâtures d'avoir un peu plus de stocks sur pied. Ne pas pâturer en dessous de 5 cm de hauteur d'herbe.

Dans tous les cas, une **transition alimentaire** est nécessaire : par exemple, distribuer du foin durant 2 à 3 semaines.

### Pâturage tournant : les règles de découpe des parcelles

- Privilégier la clôture électrique
- Éviter d'avoir trop d'angles
- Découper les parcelles perpendiculairement à la pente pour des zones de pâturage homogènes
- Abreuvement : maximum à 200 m du point le plus loin de la parcelle

### Abreuvement

- Fournir ¼ de la consommation quotidienne du lot en 10 minutes si abreuvoir à moins de 200 m
- Fournir la ½ des besoins en eau du lot en 10 minutes si abreuvoir à plus de 200 m
- Aménager les points d'eau pour proposer une eau propre
- Prévoir un espace suffisamment dégagé autour de l'abreuvement
- Bovin : hauteur de buvée 60 cm

### Fertilisation des prairies

- Repère 350° C : Apport d'azote pour les prairies à fauche intermédiaire en plaine.
- Repère 200° C : Apport d'engrais sur prairies à utilisation précoce (ensilage, enrubannage, pâture) pour les altitudes supérieures à 800 m.

N'hésitez pas à contacter la Chambre d'agriculture si vous souhaitez des conseils sur la fertilisation, l'aménagement de points d'abreuvement sur des cours d'eau...